



AVIATION CIVILE FOCUS

MNL : un aéroport en danger !

FOCUS N° 33 – 23 NOVEMBRE 2016

Dans un protocole il y a la lettre et l'esprit.

Ce qui est actuellement en jeu à Metz-Nancy-Lorraine, c'est la survie de l'approche ainsi que de la maintenance locale.

Metz-Nancy-Lorraine, le 3 novembre 2016

MOTION DES PERSONNELS DE L'ORGANISME DE CONTRÔLE DE METZ-NANCY-LORRAINE

Les personnels de Metz-Nancy-Lorraine, tous corps confondus, réunis en assemblée générale jeudi 3 novembre 2016, dénoncent le harcèlement récurrent, les méthodes pernicieuses de communication et le simulacre de dialogue social instaurés par l'encadrement du SNA/NE.

Les personnels de Metz-Nancy-Lorraine rejettent à l'unanimité la suppression du H24 et toute perspective de mixité ICNA/AFIS.

L'assemblée générale mandate les organisations syndicales pour porter ses revendications de défense du maintien d'un contrôle aérien ICNA de nuit et d'opposition à toute nouvelle baisse des BO IESSA et ICNA.

Adoptée à l'unanimité.

A force de vouloir «tirer sur la corde» en matière d'effectifs, notre administration est en train de laisser mourir à petit feu un service de contrôle aérien alors que rien ne le justifie à l'heure actuelle. En cela l'esprit du protocole nous semble bafoué.

La CFDT a signé un protocole qui mettait fin à toute restructuration.

Sous-effectif chronique, fermeture de nuit, mise en place d'un service AFIS (ce qui va à l'encontre de la vision que nous avons du maintien d'un haut niveau de sécurité), notre administration a entamé depuis quelques mois ce que nous n'hésitons pas à appeler une restructuration «larvée».

Le climat social s'est fortement dégradé et pour la CFDT, il est urgent et incontournable que l'ensemble des dossiers MNL soient revus avec pour seul but le maintien d'un niveau de service nominal H24 qui permette de répondre aux besoins reconnus des usagers de la plateforme : aussi bien en termes de contrôle aérien que de maintenance technique.

La CFDT, syndicat progressiste, qui a paraphé un protocole offrant stabilité des effectifs et visibilité sur les services rendus pour 4 ans, n'acceptera aucune remise en cause arbitraire et unilatérale de cet accord. Que l'administration en soit pleinement persuadée.



POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR



RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG



POUR PLUS D'INFOS
01 58 09 45 55